

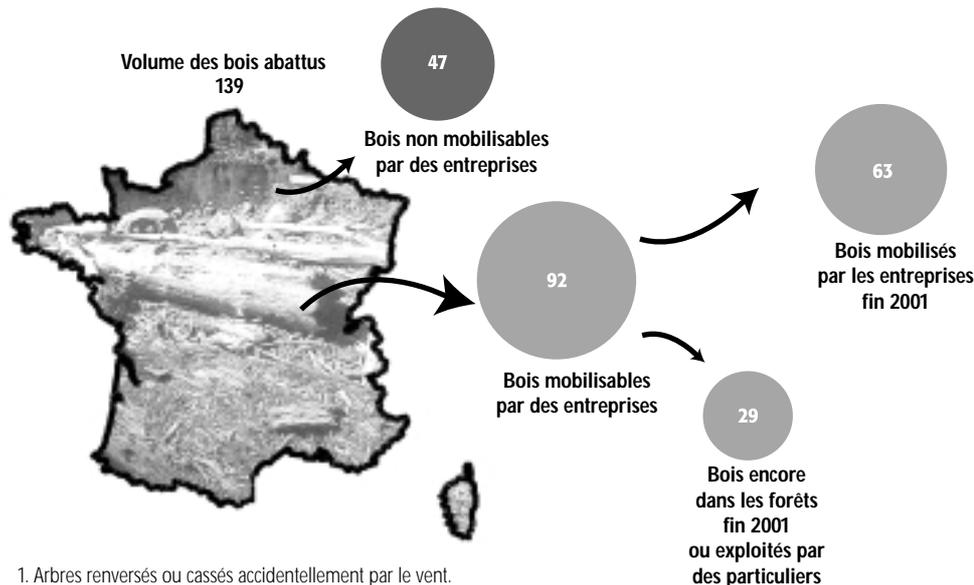
# La filière forêt bois sort de l'épreuve

En deux ans, les exploitants forestiers ont dégagé près de la moitié des 139 millions de m<sup>3</sup> de bois abattus fin 1999. Ces chablis ont été en grande partie mobilisés grâce à des aides publiques. L'exportation a constitué un débouché important.

Malgré les efforts déployés, le travail n'est toujours pas fini. De l'ordre de 139 millions de m<sup>3</sup> de bois auraient été abattus en France pendant les deux grandes tempêtes de décembre 1999. On estime que seuls 92 millions de m<sup>3</sup> de ces chablis étaient mobilisables. Le solde était constitué de bois trop endommagés, difficilement accessibles ou de valeur marchande insuffisante. En 2000 et 2001, les

exploitants forestiers ont retiré 63 millions de m<sup>3</sup> de bois. Des forestiers non professionnels, propriétaires ou voisins de parcelles touchées, ont aussi exploité des chablis. Les travaux des exploitants forestiers ont été rapidement terminés dans les régions les moins touchées par la tempête. Conséquence : l'essentiel des chablis mobilisables du Nord-Ouest et du Sud-Est ont été récoltés avant la fin de l'année 2001. Les 29 millions de m<sup>3</sup> restants se concentraient dans les régions les plus concernées par les ouragans Lothar et Martin : Champagne-Ardenne, Lorraine, Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin. Seule une partie de ces volumes étaient encore exploitables en 2002, car le bois abattu ne se conserve pas. S'il n'est pas stocké sous aspersion ou en immersion, il est plus ou moins rapidement attaqué selon les essences par des champignons saproxyliques et des insectes xylophages. Les essences à longue conservation, telles le chêne et le douglas, sont celles qui résistent mieux.

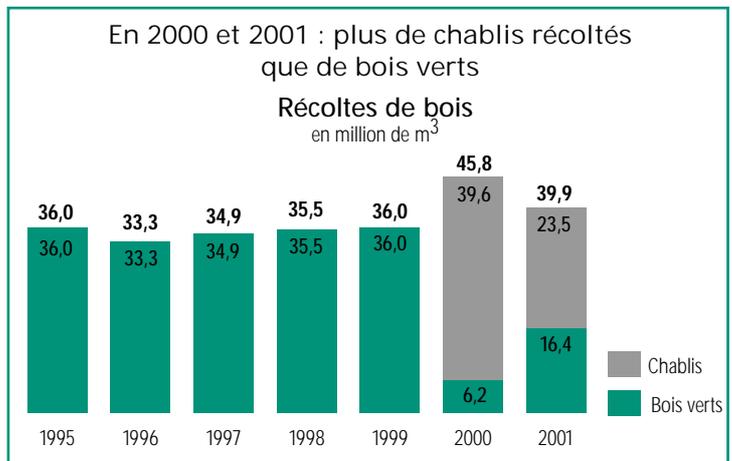
63 millions de m<sup>3</sup> de chablis<sup>1</sup> mobilisés en deux années  
Bilan des chablis des deux tempêtes de décembre 1999  
en million de m<sup>3</sup>



Source : Agreste

> les parcelles sinistrées. Il a pour cela accordé des aides au transport du bois et financé la construction d'aires de stockage par aspersion. Un bilan effectué par le laboratoire d'économie forestière de Nancy<sup>1</sup> montre que 345 aires ont été créées grâce aux fonds publics. Leur capacité de stockage de 7,5 millions de m<sup>3</sup> a été presque entièrement utilisée. Près de 3 millions de m<sup>3</sup> ont également été conservés sans aides publiques par des propriétaires privés ou leurs gestionnaires. À la suite des deux tempêtes, les récoltes de bois ont fortement progressé. Elles étaient en moyenne annuelle proches de 35 millions de m<sup>3</sup> sur la période 1995-1999 pour l'ensemble de la France. Elles passent à 46 millions de m<sup>3</sup> en 2000 puis 40 millions en 2001. La croissance des récoltes ne concerne que les régions touchées par les tempêtes. Elles ont au contraire diminué dans les zones épargnées. Première explication : les exploitants forestiers se sont engagés à aller travailler dans les zones sinistrées. L'accord interprofessionnel du 14 janvier 2000 a aussi invité

1. De l'École nationale du génie rural, des Eaux et des Forêts et de l'Institut national de la recherche agronomique.



Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière

les propriétaires forestiers à différer la vente de leurs bois indemnes. Ils y étaient également poussés par la baisse des

### Les prix du bois se sont effondrés à partir du deuxième trimestre 2000

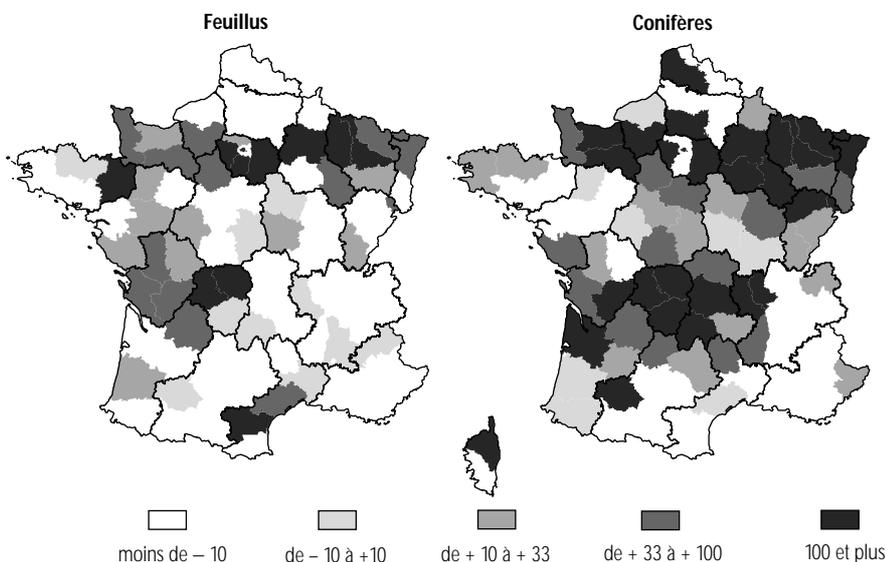
cours qui est intervenue à l'exportation dès le second trimestre 2000. Les prix se sont ensuite stabilisés : 25 % en dessous des cours du quatrième trimestre 1999 pour les conifères et 30 % pour les feuillus. La baisse des prix a été amortie par

la demande soutenue de l'an 2000. Ensuite la conjoncture économique s'est dégradée. Aucun signe de redémarrage des cours n'est aujourd'hui décelable. Les récoltes se sont transformées après les tempêtes, faisant la part belle aux chablis en remplacement des bois verts. Le volume des chablis exploités atteint 40 millions de m<sup>3</sup> en 2000, soit plus d'une récolte en année courante. Ils interviennent encore pour 23 millions en 2001. La récolte de bois verts se limite au contraire à de petites quantités : 6 millions de m<sup>3</sup> en 2000 puis 16 millions en 2001. La composition des récoltes reflète d'abord celle des forêts touchées par les tempêtes. On y trouve 62 % de conifères et 38 % de feuillus en 2000 et en 2001. Les récoltes se répartissaient en 55 % de conifères et 45 % de feuillus un an avant la tempête. L'accroissement des récoltes est particulièrement marqué pour les conifères en Aquitaine, Limousin et Auvergne. Il porte davantage sur les hêtres et les chênes en Lorraine, Champagne-Ardenne et Île-de-France.

### De gros débouchés à l'exportation

L'industrie française de transformation du bois n'était pas équipée pour faire face à un tel afflux de bois. Les exportations en ont

### Forte progression des récoltes de bois dans l'Est et le Massif central Rapport de la récolte de bois 2000 à la moyenne des cinq années précédentes en %

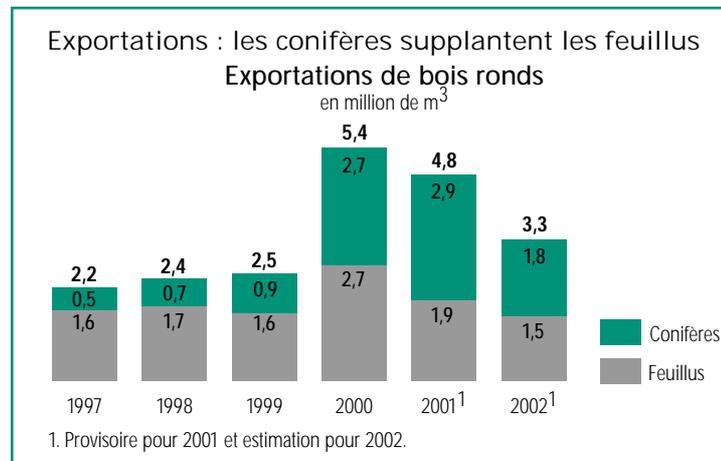


Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière

> absorbé une partie. Elles plafonnaient autour de 2,4 millions de m<sup>3</sup> avant les tempêtes. Elles passent à 5,4 millions en 2000, puis 4,8 millions en 2001. Les exportations de bois atteignent encore 3,3 millions de m<sup>3</sup> en 2002. Composées jusqu'alors de deux tiers de feuillus, elles font la place belle aux conifères. Ils constituent la moitié des volumes exportés en 2000, près de 60 % en 2001 et encore 55 % en 2002. L'exportation des chablis français a été facilitée par l'intervention de nombreuses entreprises étrangères d'exploitation forestière dans les forêts françaises. Les plus nombreuses étaient espagnoles dans les forêts du Sud-Ouest, belges ou allemandes dans celles du Nord-Est. L'augmentation des ventes de bois français à l'étranger n'a eu que peu de conséquences sur les volumes importés. Les feuillus et conifères représentent pourtant près de 60 % des volumes importés, le solde étant constitué de bois tropicaux.

### Du bois de feu à profusion

Les boisements abattus ont aussi été utilisés pour produire du bois de chauffage. La principale ressource provient des feuillus jugés non mobilisables par les entreprises d'exploitation forestière. On estime que 15 millions de m<sup>3</sup> de bois de chauffage sont prélevés en année courante dans les forêts françaises, sans donner lieu à une commercialisation. Ces volumes ont fortement progressé en 2000 et 2001, même si on ne peut les mesurer avec précision. La principale explication tient à la localisation des deux tempêtes qui ont atteint de nombreuses forêts feuillues. Plus de la moitié des futaies de feuillus et des mélanges de futaies et de taillis ont subi des dégâts en décembre 1999. En temps normal, ces peuplements produisent surtout des bois d'œuvre et d'industrie. Les tempêtes ont déclassé en bois de



Source : Agreste - Douanes

chauffage les produits les plus endommagés. Parce qu'ils offrent moins de prise au vent, les taillis qui ne donnent que du bois de chauffage ont été moins atteints. La croissance des récoltes de bois de feu est attestée au vu des inhabituels stocks de bois dans les zones rurales. Dans les régions épargnées par les tempêtes, la récolte de bois de feu n'a pas sensiblement varié. En effet, la production de bois de chauffage non commercialisée répond à des besoins locaux et ne voyage pas.

### Interrogations

L'utilisation des chablis restants dans les cinq régions les plus

sinistrées est toujours incertaine. Les chênes de Champagne-Ardenne et de Lorraine ainsi que les douglas du Limousin, essences à longue conservation, ont sans doute pu être mobilisés en 2002. L'utilisation des épicéas du massif vosgien lorrain et des pins maritimes d'Aquitaine et de Poitou-Charentes est plus difficile, car ces essences se conservent mal. La fabrication de panneaux demeure leur seul débouché au-delà de deux ans. Mais elle ne peut suffire à absorber la totalité de la ressource. De nouvelles solidarités sont apparues entre les acteurs de la filière. Les courants commerciaux se sont >

Pour en savoir plus...

■ *Agreste-Conjoncture, Commerce extérieur bois et dérivés, 4 numéros par an*

■ « *Statistiques forestières 2001* », *Agreste-Chiffres et données Agriculture, n° 147, janvier 2003*

■ « *Le bois en chiffres, édition 2002* », *Chiffres-Clés, ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie et ministère de l'Agriculture et de la Pêche*

■ « *La forêt et les industries du bois 2001* », *Agreste-GraphAgri, mai 2000*

et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## 45 % des peuplements forestiers atteints par les tempêtes

Peuplement	Superficies des peuplements atteints au moins partiellement par les tempêtes (millier d'hectares)			Ensemble des forêts	
	Dégâts sévères <sup>1</sup>	Dégâts massifs <sup>2</sup>	Ensemble	Superficie	Part des peuplements atteints (en %)
Mélange futaie de feuillus et taillis	1 303	1 365	2 668	4 806	56
Futaie de conifères	985	1 122	2 107	4 021	52
Futaie de feuillus	384	445	828	1 525	54
Mélange futaie de conifères et taillis	249	200	448	1 113	40
Taillis	250	134	384	1 748	22
Forêt ouverte <sup>3</sup>	108	119	227	1 564	14
Futaie mixte	130	146	276	530	52
Peupleraie	40	48	88	156	56
Autres forêts fermées <sup>3</sup>	23	34	57	191	30
<b>Ensemble</b>	<b>3 472</b>	<b>3 610</b>	<b>7 083</b>	<b>15 652</b>	<b>45</b>

1. Présence significative de surfaces détruites de plus de 5 ares, mais rareté de destructions de plus de 4 ha d'un seul tenant.
2. Présence significative de surfaces détruites de plus de 4 ha d'un seul tenant.
3. Une forêt ouverte est une forêt à faible couverture boisée, au contraire d'une forêt fermée.

Source : Inventaire forestier national

> transformés, à la suite des délocalisations des entreprises forestières dans les régions sinistrées. Des entreprises ont appris à exporter ou ont développé leurs ventes à l'étranger. De nouveaux modes de vente, offrant une plus large part à la contractualisation, ont été expérimentés. La tempête a donné au douglas du Massif central l'occasion de se faire apprécier. Il va falloir remplacer le hêtre lorrain, bientôt touché par la pénurie. Il est délicat d'esquisser ce que donnera la redistribution de l'activité forestière entre les régions et les essences.

**Michel Morel**

*Scees – Bureau des statistiques végétales et forestières*

## Méthodologie

- L'enquête annuelle de branche exploitation forestière interroge les entreprises exerçant à titre principal ou secondaire une activité d'exploitation forestière. Elle était exhaustive jusqu'en 2000. Elle est depuis effectuée par sondage. L'enquête recense les volumes de bois coupés par essence et département.
- Les volumes de bois de feu hors commercialisation sont estimés à partir d'un bilan de la filière bois. Les prélèvements de bois dans les forêts françaises sont calculés à partir des données de l'Inventaire forestier national. Les volumes commercialisés sont ceux de l'enquête annuelle de branche. Les volumes de bois de feu non commercialisés sont estimés par différence entre les prélèvements et les quantités commercialisées. Ils sont proches de 15 millions de m<sup>3</sup> en « année normale ». De 2 à 3 millions de m<sup>3</sup> de bois de feu sont vendus chaque année.
- Une enquête spécifique à l'Aquitaine a permis de connaître le volume de chablis mobilisés dans cette région. Dans les autres, on a considéré que les chablis étaient enlevés en priorité et que l'exploitation des bois sains n'avait repris qu'après la fin de la récolte des chablis mobilisables.

## 29 millions de m<sup>3</sup> de chablis n'étaient toujours pas mobilisés fin 2001

Estimation du volume des chablis des tempêtes de décembre 1999 (en million de m<sup>3</sup>)

Régions	Type de forêts			Type de chablis			Récolte moyenne 1995-1999
	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble	Mobilisables	Mobilisés en 2000 et 2001	Pas encore mobilisés fin 2001	
Lorraine	22,4	7,1	<b>29,5</b>	19,7	11,6	8,1	3,8
Poitou-Charentes	0,7	11,3	<b>12,0</b>	8,0	2,2	5,8	0,9
Aquitaine	1,0	26,7	<b>27,7</b>	18,5	13,0	5,5	8,1
Limousin	1,1	15,3	<b>16,4</b>	10,9	5,7	5,2	1,8
Champagne-Ardenne	6,4	7,4	<b>13,8</b>	9,2	5,2	4,0	1,9
Auvergne	1,3	5,0	<b>6,3</b>	4,2	3,7	0,5	1,4
Île-de-France	1,2	1,4	<b>2,6</b>	1,8	1,7	0,1	0,5
Rhône-Alpes	0,9	5,7	<b>6,6</b>	4,4	4,4	0,0	2,3
Alsace	5,5	1,0	<b>6,5</b>	4,3	4,3	0,0	1,5
Bourgogne	1,8	2,7	<b>4,5</b>	3,0	3,0	0,0	2,0
Franche-Comté	2,5	1,9	<b>4,4</b>	2,9	2,9	0,0	1,9
Basse-Normandie	0,6	1,4	<b>2,0</b>	1,4	1,4	0,0	0,5
Haute-Normandie	0,8	1,1	<b>1,9</b>	1,3	1,3	0,0	0,7
Centre	0,4	1,2	<b>1,6</b>	1,0	1,0	0,0	1,7
Picardie	0,3	0,6	<b>0,9</b>	0,5	0,5	0,0	1,2
Pays de la Loire	0,1	0,5	<b>0,6</b>	0,4	0,4	0,0	0,8
Languedoc-Roussillon	0,2	0,3	<b>0,5</b>	0,4	0,4	0,0	0,9
Bretagne	0,1	0,2	<b>0,3</b>	0,2	0,2	0,0	0,5
Midi-Pyrénées	0,1	0,3	<b>0,4</b>	0,2	0,2	0,0	1,6
Nord - Pas-de-Calais	0,0	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	0,4
Prov.-Alpes-Côte d'Azur	0,0	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	0,7
Corse	0,0	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>47,5</b>	<b>90,8</b>	<b>138,5</b>	<b>92,2</b>	<b>63,1</b>	<b>29,1</b>	<b>35,2</b>

Sources : Agreste - direction de l'Espace rural et de la Forêt et estimations Scees

## Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 – Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees

■ Impression : Imprimerie Ménard, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,50 € ■ © Agreste 2003